

Si je m'intéresse à ce problème c'est que je vis dans un grand centre de fabrication d'automobiles. On m'a dit récemment, par exemple, que l'automatisation n'avait pas exercé sur cette industrie les conséquences que, publiquement, j'ai donné à entendre qu'elle avait exercées. A tout événement, c'est là une question qui préoccupe considérablement notre génération. Le ministère du Travail, je le sais, s'occupe de ce problème. Je suis sûr que nous accueillerions tous avec plaisir une déclaration du ministre sur ces effets ainsi que sur les résultats de ces recherches.

L'hon. M. Starr: Si l'honorable député veut réserver sa question temporairement, je pourrai formuler une déclaration dans quelques minutes.

M. Peters: Monsieur le président, on a laissé entendre que la Direction de l'économique et des recherches, au ministère du Travail, a été établie dans le but précis de publier des chiffres qui pourraient être comparés aux chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique, ou les compléter. Depuis que le présent gouvernement est au pouvoir, a-t-il songé à éliminer le double emploi qui, évidemment, se produit entre les deux ministères? Beaucoup de ces chiffres qu'on nous fournit sur l'emploi et sur les tendances d'emploi diffèrent de ceux du Bureau fédéral de la statistique, tandis que d'autres semblent reproduire ou analyser les statistiques du Bureau? Le ministre a-t-il trouvé quelque justification pour maintenir cette Direction qui calcule et établit des données qui devraient être publiées par le Bureau fédéral de la statistique?

L'hon. M. Starr: Monsieur le président, la Direction de l'économique accomplit son travail au point de vue du marché de la main-d'œuvre et ne fait pas le double des travaux relatifs à la main-d'œuvre accomplis par la Direction de l'économique du ministère du Commerce, dont le travail vise les tendances de la main-d'œuvre et les recherches.

J'ai déjà fait des recherches à cet égard en vue de satisfaire ma propre curiosité et de me renseigner en général, et on m'a assuré qu'il n'y avait pas double emploi. Un groupe accomplit un certain travail et l'autre accomplit un autre genre de travail, et ces genres de travaux sont tous deux essentiels. Le travail qu'accomplit mon ministère sert beaucoup dans la compilation de ces chiffres. Je le répète, on m'a assuré qu'il n'y avait pas double emploi.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, dans le même ordre d'idées, je m'inquiète de l'écart croissant entre l'estimation des

sans-travail que, nous le savons tous, le Bureau fédéral de la statistique établit par une méthode d'échantillonnage semblable à celui des enquêtes Gallup,—on espère qu'il soit aussi précis,—et le chiffre réel que calculent les bureaux de placement. L'écart qui existe entre ces chiffres s'est élargi de façon très sensible ces deux dernières années. Si l'honorable député d'Essex-Est avait ses chiffres, je pourrais signaler que l'écart... (*Exclamations*).

L'hon. M. Martin: C'est 445 dans un cas et 733 dans l'autre.

L'hon. M. Pickersgill: Le chiffre est de 445,000 dans un cas et de 733,000 dans l'autre. Je crois que l'écart est plus grand que jamais auparavant, sauf peut-être au cours d'un ou deux mois précédents de cette année.

Ceux d'entre nous qui représentent des régions éloignées du pays savent que le chiffre donné pour les requérants non placés est bien inférieur au nombre de personnes qui souhaitent vraiment trouver un emploi. En effet, nombre de personnes, une fois leurs prestations épuisées, jugent inutile de gaspiller un timbre-poste pour écrire à Saint-Jean ou à Grand-Falls et se faire inscrire de nouveau, sachant que, de toute façon, il n'y a pas d'emplois disponibles.

J'ai eu quelque expérience de cette question quand j'étais fonctionnaire il y a quelques années, et je trouve très difficile de concilier ces deux séries de chiffres.

J'admets qu'ils ne prétendent pas mesurer la même chose. Je n'avancerai pas, de ce côté-ci de la Chambre, les arguments auxquels j'avais l'habitude de répondre quand je siégeais en face. La seule chose qui m'inquiète,—et il me semble que beaucoup de gens dans notre pays éprouvent une réelle inquiétude au sujet de l'ampleur persistante du problème que pose le chômage,—c'est l'écart toujours croissant entre ces deux chiffres. La marge entre 445,000 et 733,000 est vraiment assez considérable. Elle est presque de 300,000 et ce n'est pas le genre d'écart auquel nous étions habitués autrefois.

Évidemment, l'importance de ces chiffres était moindre auparavant. Je me demande, néanmoins, combien de recherches on entreprend en vue de leur préparation et quelle somme de travail on consacre à les vérifier selon la méthode de l'échantillonnage, parce que je nourris des craintes très réelles à l'égard de leur exactitude. Je sais qu'on a fait un effort, et je n'accuse pas le gouvernement de quoi que ce soit parce que je sais que nous nous sommes aussi efforcés lorsque nous étions au pouvoir, d'éliminer de ces listes de chômeurs les noms de ceux qui avaient obtenu de l'emploi ou qui avaient, en réalité, quitté le marché du travail, pour tâcher de

[L'hon. M. Martin.]